

Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 05.11.2009 (20h30)

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29.09.2009.
- 2) Démission de Mr. LACOME de sa délégation à l'école maternelle JC GOUZE.
Désignation d'un nouveau délégué.
- 3) Conventions à passer avec la Gendarmerie Nationale :
 - entretien des locaux de service de la brigade de gendarmerie de Grenade.
 - utilisation de l'aire de lavage de la Commune de Grenade.
- 4) Travaux d'éclairage public. Remplacement de deux coffrets prises « marché » vétustes et mise en place de deux bornes escamotables sur les allées Alsace Lorraine.
- 5) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération de restauration du patrimoine classé monument historique (restauration globale de la Halle).
- 6) Création d'un pôle structurant Jeunesse à vocation intercommunale :
Réhabilitation de l'ancienne gare en Point Information Jeunesse.
Demande de subventions par le biais du PAYS Tolosan auprès de l'Etat, du Conseil Régional, et du Conseil Général.
- 7) Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
Demande de subventions auprès du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales.
- 8) Attribution de subventions au Comité d'Animation.
- 9) Ressources Humaines.
 - ◆ Modification du tableau des effectifs.
 - ◆ Service Enfance : demande de réaffectation des heures votées en 2009 (agents non titulaires).
 - ◆ Recensement rénové de la population :
Création d'emplois temporaires (agents recenseurs et coordonnateur adjoint).
- 10) Décision Modificative n° 4 / Budget de la Commune.
- 11) Adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St Jory - Castelnau d'Estretfonds au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne.
- 12) Rapport d'activité 2008 du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers.
- 13) Pass Foncier / Lotissement « Les Balcons de Garonne ».
- 14) Informations :
Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire :
 - Complément aux tarifs de location de la salle des fêtes.
 - Remboursement à l'Association AISIP.
 - Prêt relais Crédit Agricole.
 - Prêt Dexia Crédit Local.